

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du lundi 17 février 2020

Délibération n° 202002-01

NOTE

CONFIRMATION DU BUREAU DE NORMANDIE UNIVERSITE

Vu l'arrêté n°2020-02 du 18 janvier 2020 portant nomination d'Innocent MUTABAZI en qualité d'administrateur provisoire de la communauté d'universités et établissements Normandie Université. A ce titre l'administrateur provisoire prend l'ensemble des prérogatives du précédent président de Normandie Université.

Le président de Normandie Université est assisté d'un ou plusieurs VP dont un chargé des questions et ressources numériques prévu à l'article L718-10 du code de l'éducation, Préambule du Titre III des statuts et à l'article 1.2. du Règlement intérieur.

Au 18 janvier 2020, date de nomination par la rectrice de M. Innocent MUTABAZI en qualité d'administrateur provisoire, les VP et VP délégués en exercice étaient les suivants :

- VP élus par le conseil d'administration le 16 septembre 2019

Vice-président en charge des ressources et questions numériques : Loïck LHOTE

Vice-président en charge des moyens : Olivier BOYER (article 1.2 du RI)

Vice-présidente en charge de la coordination de la stratégie de recherche : Annie-Claude GAUMONT

Vice-présidente en charge de la coordination de la stratégie de formation : Hélène BOURAIMA-LELONG

Vice-président en charge de la formation doctorale : Pierrick GANDOLFO

Vice-président en charge de la vie étudiante et de la culture : Thierry HEYNEN

Vice-président en charge de la documentation, de l'édition et de la science ouverte : Alban GAUTIER

Vice-président en charge du développement à l'international : Innocent MUTABAZI.

- VP délégués nommés par le président ADOUI (article 1.4. du Règlement intérieur)

Vice-président délégué en charge de l'entrepreneuriat : Mathieu LUET

Vice-présidente déléguée en charge du développement durable : Carine CLEREN

En application de l'article 1.2. du Règlement intérieur, « *En cas de remplacement du président ou de la présidente avant le terme de son mandat, les VP sont confirmés ou remplacés dans les conditions de leur nomination* ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du lundi 17 février 2020

Délibération n° 202002-01

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de reconduire les VP suivants :

Vice-président en charge des ressources et questions numériques : Loïck LHOTE

Vice-président en charge des moyens : Olivier BOYER

Vice-présidente en charge de la coordination de la stratégie de formation : Hélène BOURAIMA-LELONG

Vice-président en charge de la formation doctorale : Pierrick GANDOLFO

Vice-président en charge de la documentation, de l'édition et de la science ouverte : Alban GAUTIER

Annie-Claude GAUMONT ne souhaitant pas poursuivre sa vice-présidence, il est proposé de nommer en remplacement Michel GRISEL.

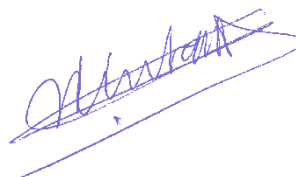
La vice-présidence en charge du développement à l'international, vacante depuis la nomination d'Innocent MUTABAZI en qualité d'administrateur provisoire, n'est pas reconduite.

Le Conseil d'Administration approuve le bureau proposé par l'administrateur provisoire.

Résultats des votes

Pour à l'unanimité par 36 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 17 février 2020,
L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI,